

PROCES-VERBAL

COMITE DE DIRECTION réunion plénière

Au siège

23 Juin 2025

Présidence de Monsieur Jamel SANDJAK

Membres élus présents :

Mmes Christine AUBERE, Lucie BLANCAL, Vanessa CHATRY
MM. Philippe COUCHOUX, Namori KEITA, Robert MENDY, Toufik MOUKRIM, Simon VEISSIERE, Daniel VIARD

Membres de droit présents :

Messieurs Philippe COLLOT (Président District de SEINE-ET-MARNE), Brice PARINET LE TELLIER (Président du District des YVELINES), Claude DEVILLE-CAVELLIN (Président du District de l'ESSONNE), François CHARRASSE (Président du District des HAUTS-DE-SEINE), Ahmed HADEF (Président du District de SEINE-SAINT-DENIS), Denis TURCK (Président du District du VAL-DE-MARNE)

Assistent :

Mesdames Florence DUC (Directrice Générale Adjointe), Murièle PRIGENT (Animatrice de la Commission Régionale de Gestion et de Formation des Délégués)

Messieurs José DIAZ (Président par intérim du District du VAL-D'OISE), Hugues DEFREL (Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage), Olivier BIRON (Directeur Général Adjoint), Julien GOUT (Directeur Technique Régional par intérim), Michaël MAURY (Directeur Général Adjoint)

Absents :

Mmes Ilhame ATILLAH (excusée), Ghislaine YESLI KERRAD (excusée)
MM. Bernard COMMENT (excusé), Bruno FOUCHET (excusé), Rosan ROYAN (excusé), Philippe SURMON (excusé)

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DE DIRECTION DU 02 JUIN 2025

Les membres du Comité de Direction ont pris connaissance du procès-verbal transmis en amont de la présente réunion.

Le Comité adopte à l'unanimité le procès-verbal de sa réunion plénière du 02 juin 2025.

INFORMATION SUR LA VIE DE LA LIGUE

Informations générales

* [Retour sur l'Assemblée Fédérale du 14 juin 2025](#)

Le Président et les autres membres de la délégation de la Ligue reviennent sur l'Assemblée Fédérale d'Eté qui s'est déroulée le 14 juin dernier à Clairefontaine, et au cours de laquelle le budget prévisionnel 2025-2026 et de nombreuses propositions de modifications aux textes fédéraux ont été adoptés.

Revenant sur le vote de certaines propositions de modifications de textes, les membres regrettent qu'un vote global ait été organisé alors même que les propositions figurant dans ce vote global étaient totalement indépendantes les unes des autres.

* Composition du Conseil Consultatif des Clubs Amateurs

Le Comité prend connaissance de la décision du Comité Exécutif de la FFF du 13 juin dernier aux termes de laquelle la composition du premier Conseil Consultatif des Clubs Amateurs, instance nouvellement créée, a été validée.

Ce Conseil consultatif qui est constitué de 38 présidentes et présidents de clubs amateurs – *tirés au sort parmi les 541 candidatures déclarées recevables par la FFF* - et dont le mandat est de deux saisons, comprendra les 5 Présidents de clubs franciliens suivants :

- . M. Fostoki MEDJOUJ (AS VERSAILLES JUSSIEU) – District des YVELINES
- . M. Philippe MARCELLO (FC COIGNIERES 78) – District des YVELINES
- . M. Ezzedinne MASMOUDI (PARIS SPORT ET CULTURE) – District PARISIEN
- . M. Philippe MERCADAL (LISSOIS FC) – District de l'ESSONNE
- . M. Bernard FERGAN (AF GARENNE COLOMBES) – District des HAUTS-DE-SEINE

Avec 5 clubs, notre Ligue et la Ligue AUVERGNE RHONE-ALPES sont celles qui comprennent le plus grand nombre de représentants au sein de ce Conseil dont la première réunion est fixée le mardi 9 septembre prochain.

* Renouvellement des Commissions relevant de la compétence du BELFA

Le Président présente et commente le processus de décision mis en place par le Président de la LFA dans le cadre du renouvellement des Commissions relevant de la compétence du BELFA.

Et il souligne que 170 candidatures ont été transmises à la LFA pour 65 places disponibles.

* Retour sur les barrages d'accession au CN U19 F, D3 Féminine et D2 Futsal

Le Comité prend connaissance des résultats des clubs franciliens dans les différentes phases d'accession aux Championnats Nationaux :

➤ Championnat National U19 F

Après avoir refait son retard du match aller (1-3), la VGA ST MAUR FOOT FEMININ s'est finalement inclinée aux tirs au but (3-4) contre le RACING CLUB DE STRASBOURG ALSACE.

➤ D3 Féminine

Accession de la VGA ST MAUR FOOT FEMININ après sa victoire à l'aller (3-1) et son match nul à domicile au retour (2-2) face au FC VALENCIENNES.

➤ D2 Futsal

Accession en D2 Futsal de LES ARTISTES FUTSAL après sa victoire tant à l'aller (5-2) qu'au retour (6-4) face à ISSOLE FUTSAL CLUB.

* Finale de la Coupe Nationale Futsal Féminin

Le club de DIAMANT FUTSAL a remporté la Finale de la 3^{ème} édition de la Coupe Nationale Futsal Féminin qui s'est déroulée le 21 juin dernier à Rezé (victoire contre VESOUL FC sur le score de 6 buts à 2).

Le Comité adresse ses sincères félicitations à DIAMANT FUTSAL qui inscrit ainsi son nom pour la première fois au palmarès de cette épreuve.

* Finale de la Coupe Nationale Foot Entreprise

L'AS ORANGE ISSY a remporté la Finale de la Coupe Nationale Football d'Entreprise qui s'est déroulée le 14 juin dernier sur les installations du Plessis Robinson (victoire contre OCANA - Ligue de CORSE - sur le score de 4 buts à 1).

Le Comité adresse ses sincères félicitations à l'AS ORANGE ISSY qui remporte ainsi son 10^{ème} trophée dans cette épreuve, un record.

Et il s'étonne que la FFF ait délégué à un des clubs finalistes – *en l'occurrence l'AS ORANGE ISSY* - la recherche d'un terrain pour le déroulement de cette Finale de Coupe Nationale.

* Retour la Finale Nationale du FestiFoot U13 qui a eu lieu les 07 et 08 juin à Capbreton

La Ligue était représentée par trois clubs lors de la Finale Nationale du FestiFoot U13 qui s'est déroulée les 07 et 08 juin derniers à Capbreton :

- SENART MOISSY, représentant francilien chez les garçons, a terminé à la 2^{ème} place derrière NIMES OLYMPIQUE.
- Le FC FLEURY et le PARIS FC, représentants franciliens chez les filles, ont terminé respectivement 9^{ème} et 10^{ème} du classement.

Christine AUBERE et Philippe COUCHOUX, représentants de la Ligue sur cette manifestation, soulignent le bon comportement des joueurs et joueuses franciliens, ce dont se réjouit le Comité.

Afin de parfaire l'organisation du déplacement de la délégation francilienne, il est par ailleurs relevé la nécessité d'organiser, lors des prochaines saisons, une réunion avec l'encadrement des clubs concernés en amont de la Finale Nationale.

* Opération ToutesFoot

Le Comité prend connaissance de la décision du jury national de l'opération ToutesFoot - *qui s'est déroulé les 12 et 13 juin derniers* -, aux termes de laquelle notre Ligue fait partie des 3 Ligues « lauréats nationaux », ce dont il se réjouit.

Une cérémonie des Trophées est organisée les 05 et 06 juillet prochains à Clairefontaine. Christine AUBERE représentera la Ligue à cette occasion.

* Réunion autour du plan VSS avec la Région IDF

Un compte rendu de la réunion du 05 juin dernier au siège du Conseil Régional est effectué. Cette réunion avec la Directrice des Sports et des Loisirs de la Région et ses équipes avait pour objectif d'échanger sur la demande de subvention de la Ligue au titre du Plan Régional de Prévention et de Lutte contre les VSS.

La question de l'organisation d'une réunion avec l'AMIF sur la problématique des violences bord de terrain a également été abordée.

* Retour sur la dernière réunion Président de Ligue – Présidents de District

Le Président revient sur la dernière réunion Président de Ligue – Présidents de District qui s'est déroulée le 17 juin dernier au siège de la Ligue.

Figuraient à l'ordre du jour de cette réunion :

- . Présentation des missions et du positionnement du CTD PPF dans le District
- . Projet d'Evolution du PPF pour la saison 2025-2026
- . Point IR2F
- . Retour sur l'appel à projets Districts pour 2024-2025
- . Modifications réglementaires (modalités de classement des Championnats de D1)
- . Le projet de convention Ligue – District pour la mandature 2024-2028
- . La position des Districts sur le recrutement d'un Conseiller Territorial en Arbitrage

* Retour sur le barrage d'accession au National 3

Le Président revient sur le barrage d'accession au National 3 qui s'est déroulé le 18 juin dernier à Bonneuil-sur-Marne devant une très belle affluence (près de 1 400 spectateurs étaient présents) et sur une pelouse en parfait état.

Et il souligne la qualité du travail de l'équipe d'organisation, et la bonne tenue des deux équipes dans un match à fort enjeu.

Le FC VERSAILLES 78 s'est imposé sur le score de 2 buts à 0 face au club de LE MEE SPORTS.

Le Comité adresse de vifs remerciements à la ville de Bonneuil-sur-Marne pour son accueil et le prêt de ses installations, et au CS BONNEUIL SUR MARNE pour son implication dans l'organisation de ce match de barrage.

* Retour sur les Finales des Coupes de Paris IDF

Le Comité revient sur les Finales des Coupes Régionales qui ont eu lieu ces dernières semaines :

. Le 05 juin 2025 - Finale Futsal Féminin à Crosne (91).

C'est l'équipe de DIAMANT FUTSAL qui l'a largement emporté contre REPUBLIQUE.

Il est relevé que depuis la création de cette Finale en 2021/2022, DIAMANT FUTSAL a remporté 3 fois cette épreuve sur les 4 éditions organisées.

Le Comité adresse de vifs remerciements à la ville de Crosne pour le prêt de ses installations, et à CROSNE FUTSAL pour son implication dans l'organisation.

. Le 08 juin 2025 - Finales CDM et Anciens au Bourget (93).

Il est observé que si la finale des Anciens s'est bien passée, celle du CDM a été très tendue avec plusieurs attroupements de joueurs et bousculades au cours du match. La Finale a néanmoins pu aller à son terme et le protocole de remise des récompenses a été respecté tant bien que mal.

Le Comité adresse de vifs remerciements à la ville du Bourget pour le prêt de ses installations, et au FC LE BOURGET pour son implication dans l'organisation.

. Les 14 et 15 juin 2025 - Finales Jeunes Masculines et Féminines aux Mureaux (78).

8 finales ont été organisées sur les 2 jours.

Si ces Finales se sont très bien déroulées, le Comité déplore toutefois le comportement totalement inadmissible d'un éducateur envers l'arbitre de la Finale U17.

Le Comité adresse de vifs remerciements à la ville des Mureaux pour son accueil et le prêt de ses installations, et à l'OFC LES MUREAUX pour sa très forte implication dans l'organisation de ces Finales.

. Les 14 et 16 juin 2025 - Finales du Foot Loisirs au stade Déjerine à Paris.

Ces Finales se sont bien déroulées à l'exception de celle des Supporters / Trophée Jean Verbeke au cours de laquelle des incidents ont eu lieu, ce que regrette vivement le Comité.

* Retour sur la Finale régionale du Challenge U11

La Finale Régionale du Challenge U11 a eu lieu le samedi 21 juin dernier à Herblay-sur-Seine (95).

Le PSG chez les filles et le FC MASSY 91 chez les garçons ont remporté cette Finale Régionale qui s'est déroulée dans un excellent état d'esprit tant au niveau des joueurs et joueuses que de l'encadrement des équipes.

Les parents des joueurs du FC MASSY 91 ont été distingués dans le cadre du Challenge « parents supporters » organisé en marge de la Finale.

* Rentrée du Foot – Tournée Promotionnelle FFF 2025

Le Président propose de désigner PARIS 13 ATLETICO – *club comptant le plus grand nombre de licenciés en France, et détenteur du Label Jeunes Elite et, depuis la présente saison, du Label Ecole Féminine de Football niveau Or* - au titre de la tournée promotionnelle FFF 2025, ce que le Comité approuve.

* Rétrocessions financières aux clubs

Tenant compte du contexte économique, et au regard de la bonne santé financière de la Ligue (en raison notamment de la maîtrise des charges courantes de la Ligue et de la stabilité des

effectifs licenciés), le Comité, sur proposition de son Président, décide de procéder à la rétrocession aux clubs de :

. La part Ligue sur les cotisations, ce qui représente un engagement financier de plus de 200000 €,

. Le droit d'engagement pour les équipes évoluant dans les Championnats Régionaux, ce qui représente un engagement financier de plus de 21 000 €,

Etant rappelé que lors de sa réunion du 24 mars dernier, le Comité de céans a décidé de procéder à la rétrocession de la part Ligue sur l'ensemble des licences « Encadrement » (pour un montant de près de 160 000 €).

* Point RH – Equipe Technique Régionale

Le Président informe le Comité des mouvements au sein de l'Equipe Technique Régionale :

- Nomination de M. Julien GOUT en qualité de DTR
- Nomination de Mme Céline LAPERTOT en qualité de DTR Adjointe
- Nomination de Mme Marie CANOLLE en qualité de CTR Formation
- Recrutement de M. Sébastien ROBERT en qualité de CTD PPF

Etant également précisé qu'un recrutement d'un(e) CTD PPF est en cours pour pourvoir au remplacement de Marie CANOLLE.

* Retour sur la première réunion de la Commission Régionale Médicale

Le Secrétaire Général revient sur la première réunion de la mandature de la Commission Régionale Médicale qui s'est déroulée le samedi 21 juin dernier au siège de la Ligue.

Ont notamment été abordés lors de cette réunion l'organisation d'un colloque et la question de l'approche psychologique du joueur (et plus particulièrement la gestion de l'échec).

* Composition des Commissions Régionales pour la saison 2025/2026

La composition des Commissions Régionales dont le mandat expire le 30 juin prochain, sera présentée lors de la prochaine réunion plénière du Comité, le 05 juillet, soit après l'expiration de leur mandat.

Dans ces conditions, le Comité décide de proroger le mandat des membres de ces Commissions Régionales jusqu'à sa prochaine réunion.

* Les Plannings prévisionnels d'activité 2025-2026

Planning prévisionnel des actions de l'Equipe Technique Régionale

Le Comité approuve, sous réserve de validation budgétaire, le planning prévisionnel des actions techniques pour la saison 2025-2026 dans les domaines suivants :

- . Les réunions de coordination technique ;
- . Le parcours d'excellence sportive (détections et sélections) ;
- . La formation initiale et continue des éducateurs ;
- . Le développement et l'animation des pratiques.

Etant rappelé que s'agissant d'un prévisionnel, ce planning est susceptible d'être modifié.

Planning prévisionnel des actions de la Commission Régionale de l'Arbitrage

Le Comité approuve, sous réserve de validation budgétaire, le planning prévisionnel des actions de la Commission Régionale de l'Arbitrage pour la saison 2025-2026 dans les domaines suivants :

- . Les réunions des Commissions de l'Arbitrage ;
- . La formation continue des arbitres et des formateurs ;
- . L'organisation des tests physiques des arbitres de Ligue ;
- . Les F.I.A. régionalisées (Futsal et 100% féminine).

Etant rappelé que s'agissant d'un prévisionnel, ce planning est susceptible d'être modifié.

* Mouvements dans les clubs

- Demandes d'affiliation pour 2025-2026

Le Comité émet un avis favorable aux demandes d'affiliation suivantes :

Clubs Libres

- . FOOTBALL CLUB DE LE PIN VILLEVAUDE (77)
- . UNION SPORTIVE MAROLLES EN HUREPOIX FOOTBALL CLUB (91)
- . ASSOCIATION DE LA JEUNESSE ENGHIEUNNOISE ET DEUILLOISE (95)
- . ASSOCIATION CULTURELLE SPORTIVE DES PORTUGAIS DE LONGJUMEAU (91)
- . NEVOXY SIVRY-COURTRY FOOTBALL CLUB (77)

Clubs Futsal

- . FRESNES FUTSAL 94 (94)
- . ELEVEN CITY (75)

Et prend connaissance de la demande d'affiliation suivante, laquelle reste en instance (dossier incomplet) :

Club Libre

- . LANDYLIFE93 (93)

Demande d'affiliation de l'association « 91 FUTSAL »

Le Comité,

Pris connaissance de la demande d'affiliation à la FFF de l'association « 91 FUTSAL »,
Vu la position de la FFF quant à la présence du seul numéro d'un département dans la dénomination sociale d'un club,

Considérant que conformément à la position fédérale, s'il est tout à fait possible d'avoir une référence au département dans la dénomination sociale, celle-ci ne peut se limiter à cette unique référence, ce qui est le cas en l'espèce,

Par ces motifs,

Emet un avis défavorable à la demande d'affiliation à la FFF de l'association « 91 FUTSAL »,
Et invite ladite association à ajouter, *a minima*, le nom de la ville où se déroule son activité effective dans sa dénomination.

- Demandes de changement de titre pour 2025-2026

Le Comité entérine le changement de nom des clubs suivants :

Club Féminin

- . 748 523 - G.P.S.O. 92 ISSY (92) devient PARIS SO CŒUR

Clubs Libres

. 560 600 - ASSOCIATION SPORTIVE DE REBAIS (77) devient FOOTBALL CLUB DE REBAIS

. 524 161 – CAUDACIENNE ENT.S. (94) devient FOOTBALL CLUB CAUDACIENNE

. 515 348 – ROISSY EN BRIE U.S. (77) devient ROISSY EN BRIE FOOTBALL CLUB

Demande de changement de titre du club « ASSOCIATION ZENAGA DE FIGUIG »

. 560 864 – ASSOCIATION ZENAGA DE FIGUIG (94)

Le Comité,

Pris connaissance de la demande de changement de titre du club « ASSOCIATION ZENAGA DE FIGUIG » pour devenir « ESPOIR FOOTBALL FIGUIG 94 »,

Vu l'article 36 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Considérant qu'il ressort du procès-verbal du Conseil d'Administration de l'association

dénommée « ASSOCIATION ZENAGA DE FIGUIG » transmis dans le cadre de la présente demande de changement de titre que ladite association entend non pas changer sa dénomination sociale mais créer une « antenne locale » dénommée « ESPOIR FOOTBALL FIGUIG 94 » et qui aurait pour objet de « *développer et promouvoir les activités sportives, culturelles et éducatives en cohérence avec les valeurs et les missions de l'association* »,
Considérant que l'affiliation à la FFF a été accordée à l'association dénommée « ASSOCIATION ZENAGA DE FIGUIG », de sorte que seul un changement de dénomination de cette dernière association pourrait être accepté,
Par ces motifs,
Refuse la demande de changement de titre du club « ASSOCIATION ZENAGA DE FIGUIG ».

- Cessation définitive d'activité

Le Comité prend acte de la cessation définitive d'activité des clubs suivants :

Clubs Libres

- . 544 299 – MAARIFIENNE A.S. (75)
- . 580 480 – FC DE LA BRIE DES MORIN (77)

Club Football Loisir

- . 864 618 - AC JUNIA (92)

Groupement

- . 560 976 - MONTFORT/USY

Le Comité,

Pris connaissance de la décision des clubs du FC MONTFORT L'AMAURY et de l'US YVELINES quant à la cessation d'activité du groupement constitué entre ces derniers clubs sur les catégories U12 à U18, et dénommé « MONTFORT/USY »,

Vu la proposition de répartition des places libérées par le groupement à l'issue de la présente saison,

Vu l'avis favorable du District des YVELINES sur cette proposition,

Autorise le transfert des droits sportifs acquis par le groupement « MONTFORT/USY » à l'issue de la saison 2024-2025 comme suit :

- Equipe(s) U16, vers le FC MONTFORT L'AMAURY ;
- Equipe(s) U14, vers l'US YVELINES.

- Demandes de reprise d'activité

Le Comité autorise, sous réserve de transmission du dossier d'engagements 2025-2026, la reprise d'activité des clubs suivants :

Club Libre

- . 560 971 - INDOOR POUR TOUS (95)

Club Futsal

- . 565 28 - FOOTBALL CLUB EN SALLE ASSOCIATION (93)

- Projets de fusion

Clubs Futsal et Libre

- . PARIS FUTSAL (560 299) et INTERNATIONAL PARIS CF (561 004)

Le Comité,

Pris connaissance du projet de fusion-absorption entre les clubs susvisés (le club absorbant étant PARIS FUTSAL),

Vu l'avis favorable du District PARISIEN,

Vu les pièces versées au dossier,

Emet un avis favorable à ce projet de fusion-absorption.

Clubs Foot Entreprise

. LES MUNICIPAUX DE LOUVECIENNES (681 841) et NEW TRAINING ACADEMY (605 406)

Le Comité,

Pris connaissance du projet de fusion-absorption entre les clubs susvisés (le club absorbant étant LES MUNICIPAUX DE LOUVECIENNES),

Vu les pièces versées au dossier,

Emet, sous réserve de validation par le District des YVELINES, un avis favorable à ce projet de fusion-absorption.

Clubs Libres

. COURONNES O.F.C. (548 744) et PARIS XIEME U.S. (522 471) – *Reprise du dossier*

Le Comité,

Pris connaissance du projet de fusion-absorption entre les clubs susvisés (le club absorbant étant l'OFC COURONNES),

Vu l'avis favorable du District PARISIEN,

Vu les pièces versées au dossier,

Emet un avis favorable à ce projet de fusion-absorption.

- Sorties de club omnisports

Clubs Libres

. 515 348 – ROISSY EN BRIE U.S. (77)

Le Comité,

Vu la prise d'autonomie de la Section Football du club omnisports « ROISSY EN BRIE US » par suite de l'arrêt de l'activité Football au sein du club omnisports, et la création d'une nouvelle association dénommée « ROISSY EN BRIE FOOTBALL CLUB »,

Vu l'accord donné par ledit club omnisports quant au transfert des droits sportifs vers la nouvelle association dénommée « ROISSY EN BRIE FOOTBALL CLUB »,

Autorise le transfert des droits sportifs acquis par la Section Football de « ROISSY EN BRIE US » à l'issue de la saison 2024-2025 vers la nouvelle association dénommée « ROISSY EN BRIE FOOTBALL CLUB ».

. 524 161 – CAUDACIENNE ENT.S. (94)

Le Comité,

Vu la prise d'autonomie de la Section Football du club omnisports « CAUDACIENNE ES » par suite de l'arrêt de l'activité Football au sein du club omnisports, et la création d'une nouvelle association dénommée « FOOTBALL CLUB CAUDACIENNE »,

Vu l'accord donné par ledit club omnisports quant au transfert des droits sportifs vers la nouvelle association dénommée « FOOTBALL CLUB CAUDACIENNE »,

Autorise le transfert des droits sportifs acquis par la Section Football de « CAUDACIENNE ES » à l'issue de la saison 2024-2025 vers la nouvelle association dénommée « FOOTBALL CLUB CAUDACIENNE ».

. 524 833 – GRIGNY U.S. (91)

Le Comité prend connaissance de la demande de transfert de droits sportifs vers une nouvelle association dénommée « GRIGNY FOOTBALL 91 » par suite de la sortie du club omnisports, laquelle reste en instance (dossier incomplet).

Club de Football Entreprise

. 690 300 – APSAP VILLE DE PARIS (94)

Le Comité prend connaissance de la demande de transfert de droits sportifs vers une nouvelle association dénommée « PARIS UNITED ADDICTPHARMA » par suite de la sortie du club omnisports de la Section Football, laquelle reste en instance (dossier incomplet).

- Demandes de changement de type et de titre

Le Comité approuve la demande de changement de titre et de type du club suivant :

. 553 573 – TSIDJE F.C. (95)

Affilié sous le statut de « club Libre », ce club devient « club de Football d'Entreprise » sous la dénomination « TSIDJE FC GENELIA ENGINEERING ».

Etant précisé que cette demande doit être formalisée dans l'outil dédié.

Et décide de surseoir à statuer sur la demande de changement de titre et de type du club suivant :

. 537 156 – AS CAN MINES (75)

(Dossier incomplet)

- Demande de l'association « METRO FOOTBALL ANTONY »

Le Comité,

Pris connaissance de la demande de l'association « METRO FOOTBALL ANTONY » aux termes de laquelle ladite association sollicite son affiliation à la FFF et le transfert des droits sportifs acquis par les Sections suivantes de l'association « US METRO TRANSPORT » :

Club Football Entreprise

612 366 – US METRO FOOTBALL

Clubs Libres

590 420 – US METRO PARIS SUD

590 400 – US METRO TRANSPORTS PARIS

Et ce, en utilisant une seule et même dénomination à savoir « METRO FOOTBALL ANTONY » tout en conservant les trois numéros d'affiliation,

Observe que le système dérogatoire accordé en son temps à l'association « US METRO TRANSPORT » (attribution d'un numéro d'affiliation à chaque Section Football créée au sein de l'association) n'est pas applicable en l'espèce, l'association « METRO FOOTBALL ANTONY » n'ayant pas le même statut que l'association « US METRO TRANSPORT »,

Vu les dispositions de l'article 23 des Règlements Généraux de la FFF selon lesquelles « *L'affiliation à la F.F.F. peut être refusée notamment lorsque la dénomination de l'association est susceptible de créer une confusion avec une instance (F.F.F., Ligue, District) ou avec un club déjà affilié* »,

Considérant qu'en application des dispositions susvisées, il ne peut être autorisé que soient attribués plusieurs numéros d'affiliation à une seule et même association identifiée sous une seule dénomination,

Par ces motifs,

Dit ne pouvoir donner une suite favorable à la demande de l'association « METRO FOOTBALL ANTONY ».

- Demande d'entente pour 2025-2026

. Demande de renouvellement d'une entente formulée par les clubs de ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN (517 328) et SOISY ANDILLY MARGENCY (509 431)

Le Comité,

Pris connaissance de la demande de renouvellement de l'entente, formulée par les clubs susvisés, pour la constitution d'une équipe U18 F à 11 et d'une équipe U15 F à 11,

Autorise la création de cette entente pour la saison 2025-2026, étant observé que (i) le club support de cette entente est le club de l'ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN, et (ii) la dénomination de cette entente est ENT. ESSG/FC SAM,

Et rappelle à toutes fins utiles aux clubs concernés que l'article 5.4.2 du Règlement du Championnat Régional U15 F 2025-2026 et du Règlement du Championnat Régional U18 F 2025-2026 dispose que : « *L'équipe en entente qui aura acquis le droit de se maintenir en Régional 2 la saison suivante, sera autorisé à y participer sous réserve que les clubs concernés par l'entente aient décidé, avant le terme de la saison, de constituer un groupement ou de procéder à une fusion, dans le respect des délais prévus par les Règlements Généraux de la F.F.F. et le Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.* ».

Technique

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à la Technique :

* Le Développement et l'Animation des Pratiques

. Le 21 mai : Finales Régionales U11 Filles (8 clubs) et Garçons (16 clubs)

* La Formation des éducateurs

- Formations Fédérales Départementales

District 75 :

- CFI U10U13 Bloc 2 : 3/06/2025 : 21 Inscrits
- CFI U14U19 Bloc 2 : 17/06/2025 : 24 inscrits

District 77 :

- Certification CFI U6U9 :
 - Juin 2025 : 5 inscrits
- Certification CFI U10U13 :
 - Juin 2025 : 5 inscrits
- Certification CFI U14U19 :
 - Juin 2025 : 8 inscrits
- Certification CFI Seniors :
 - Juin 2025 : 1 inscrit

District 78 :

- CFI U6U9 Bloc 2 : 3/06/2025 : 13 Inscrits
- CFI U10U13 Bloc 2 : 12/06/2025 : 18 Inscrits
- Certification CFI U6U9 :
 - Juin 2025 : 7 inscrits
- Certification CFI U10U13 :
 - Juin 2025 : 28 inscrits
- Certification CFI U14U19 :
 - Juin 2025 : 12 inscrits
- Certification CFI Seniors :
 - Juin 2025 : 8 inscrits

District 91 :

- Certification CFI U6U9 :
 - Juin 2025 : 8 inscrits
- Certification CFI U10U13 :

- Juin 2025 : 12 inscrits
- Certification CFI U14U19 :
 - Juin 2025 : 8 inscrits
- Certification CFI Seniors :
 - Juin 2025 : 5 inscrits

District 93 :

- Certification CFI U6U9 :
 - Juin 2025 : 6 inscrits
- Certification CFI U10U13 :
 - Juin 2025 : 7 inscrits

District 94 :

- CFI U6U9 Bloc 2 : 20/06/2025 : 21 inscrits
- Certification CFI U6U9 :
 - Juin 2025 : 2 Inscrits
- Certification CFI U10U13 :
 - Juin 2025 : 10 Inscrits
- Certification CFI U14U19 :
 - Juin 2025 : 5 Inscrits
- Certification CFI Séniors :
 - Juin 2025 : 1 Inscrits

District 95 :

- CFI U14U19 Bloc 2 : 16/06/2025 : 24 Inscrits
- Certification CFI U6U9 :
 - Juin 2025 : 1 inscrits
- Certification CFI U10U13 :
 - Juin 2025 : 5 inscrits
- Certification CFI U14U19 :
 - Juin 2025 : 3 inscrits
- Certification CFI Séniors :
 - Juin 2025 : 4 inscrits

Soit un total sur la période de :

- . Nombre de Blocs CFI : 6
 - Nombre de stagiaires : 121
- . Nombre de sessions de Certifications CFI : 22
 - Nombre de candidats : 151

- Formation Fédérale Ligue

Diplômes Fédéraux

- . Responsable Ecole de Football Promo 2 : 18 stagiaires - Certification le 23 juin 2025
- . Formations Spécifiques
 - CFI GB : 17 stagiaires - Certification le 12 juin 2025
 - CFI PP : 11 stagiaires - Certification le 12 juin 2025

- La Formation Professionnelle

Brevet de Moniteur de Football (BMF) en apprentissage

- Rattrapage le 13 juin 2025

Brevet de Moniteur de Football (BMF) « classique »

- Rattrapage le 13 juin 2025 (2 stagiaires)

Brevet d'entraîneur de football (BEF)

- Rattrapage le 13 juin 2025 (10 stagiaires)

Validation des Acquis de l'Expérience

. Le 12 juin 2025 : 1 candidat BMF et 5 candidats BEF entretenus.

* Le Projet de Performance Fédéral

Catégorie U13 F

(Objectif : Sélection U14F 2025-2026)

. Le 18 juin 2025 : Rassemblement Régional U13 F (44 joueuses présentes / 30 clubs représentés)

Catégorie U15

(Objectif : Sélection Régionale U16 2025-2026)

. Le 18 juin 2025 : Match Amical U15 Avenir contre une sélection de la Ligue de BOURGOGNE FRANCHE COMTE (18 joueurs franciliens présents / 13 clubs représentés)

Catégorie U14

(Objectif : Sélection Régionale U15 2025-2026)

. Le 18 juin 2025 : Match Amical U14 une sélection de la Ligue de BOURGOGNE FRANCHE COMTE (18 joueurs franciliens présents / 12 clubs représentés)

Football en Milieu Scolaire - Sections Sportives Scolaires Préformation U13-U15 Filles et Garçons

(Objectif : Sélections Régionales U14, U15, U16 G et F 2025-2026)

. Le 19 juin 2025 : Rassemblement Régional des Sections Sportives Scolaires Collèges

⇒ 13 équipes U13G, 12 équipes U15G, 5 équipes U13F, 4 équipes U15F

⇒ 450 joueurs et joueuses présents

Arbitrage

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à l'arbitrage :

* Réunion de la Commission

. Commission Régionale de l'Arbitrage : dernière réunion plénière de la saison le 26 juin prochain

* Activités CRA/CTRA

. Samedi 07 juin 2025 : Concours d'accèsion Arbitres Régionaux (Régional 3, Jeune Arbitre Régional, Assistant R2 Régional, Féminine Régionale, Futsal)

➤ 76 candidats convoqués – 2 absents

. Samedi 14 juin 2025 : Formation de formateurs pour la FIA 2.0

➤ Présence de tous les Districts (15 participants)

➤ Mise en place de ce nouveau format à partir au 1^{er} juillet 2025

* Informations diverses

. Du vendredi 6 au Lundi 9 juin 2025 : Participation de 3 jeunes arbitres sur la Finale Nationale du Festival U13 à Capbreton :

➤ Léane BLACODON (District 75) – Jihane EL BAKKIOUI (District 95) – Léandre DA

COSTA (District 95)

- . Samedi 07 juin 2025 : Finale du Championnat National U17 – Strasbourg vs Troyes.
 - Arbitrage de la rencontre par Mathis FAUCHON (District 78)
- . Présence de membres de la C.R.A. sur toutes les finales des Coupes de Paris CREDIT MUTUEL IDF pour encadrer les arbitres.

LE CALENDRIER SPORTIF GENERAL 2025-2026

Le Comité,

Après avoir pris connaissance dans le détail du projet de Calendrier Sportif Général 2025-2026 pour les compétitions suivantes : féminines jeunes (U15 F et U18 F), Futsal Féminin, Futsal Jeunes (U16 et U18), Football d'Entreprise, Coupe de Paris CREDIT MUTUEL IDF Outre-Mer,

Les entérine à l'unanimité (cf. Annexe 1).

Réunion des alternances

La réunion annuelle Ligue – Districts sur les alternances se déroulera le vendredi 11 juillet prochain à 10h00 en visioconférence.

COMPOSITION DU CRITERIUM REGIONAL U12 ET DU CRITERIUM INTERDEPARTEMENTAL U13 A 11 – SAISON 2025-2026

Un rappel des critères de participation au Critérium Régional U12 (pratique à 8) et au Critérium Interdépartemental U13 (pratique à 11) est préalablement effectué :

Critérium Régional U12 (32 équipes dans le niveau Elite / 48 équipes dans le niveau Espoir) :

. **Critères incontournables :**

- Pour le niveau Elite : avoir une équipe U14 en R1 ou R2 (pour la saison 2024-2025)
- Pour le niveau Espoir : avoir une équipe U14 en R1, R2, R3, ou D1 (pour la saison 2024-2025)

. **Critères secondaires (valables pour les deux niveaux) :**

- Classement de l'équipe U14 (pour la saison 2024-2025)
- Label Jeunes en cours de validité
- Engagement d'une équipe U13 F dans le Critérium départemental (pour la saison 2024-2025)
- Nombre de licenciés U11 (pour la saison 2024-2025)

Critérium Interdépartemental U13 (40 équipes) :

. **Critère incontournable :** avoir une équipe U14 en R1 ou R2 (pour la saison 2023-2024)

. **Critères secondaires :**

- Classement de l'équipe U14 R2
- Label Jeunes en cours de validité
- Engagement d'une équipe U13 F dans le Critérium départemental (pour la saison 2023-2024)
- Nombre de licenciés U12 (pour la saison 2023-2024)

Etant également rappelé qu'au-delà de ces critères, l'engagement des clubs dans ces deux Critériums est effectué sur invitation, et relève du seul pouvoir discrétionnaire du présent Comité.

Le Comité,

Après avoir entendu les explications du Directeur Technique Régional,
Entérine à l'unanimité les propositions de composition du Critérium Régional U12 (cf. Annexe 2) et du Critérium Interdépartemental U13 (cf. Annexe 3) pour la saison 2025-2026.

PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS AUX TEXTES DE LA LIGUE

Le Comité,
Après avoir pris connaissance des propositions de modifications aux Règlements de la Ligue (cf. Annexes 4 et 5),
Les adopte à l'unanimité.

CLASSEMENT DES ARBITRES DE LIGUE SAISON 2024-2025

Le Comité,
Après avoir pris connaissance des classements des arbitres par catégorie, arrêtés par la Commission Régionale de l'Arbitrage lors de sa réunion plénière du 27 mai dernier, et des précisions de M. Hugues DEFREL sur ceux-ci,
Les entérine (1 abstention : Mme Lucie BLANCAL).

QUESTIONS DIVERSES

B. PARINET LE TELLIER

. Revient sur les difficultés du District quant au développement de la pratique Futsal sur son territoire. Il évoque notamment la problématique de la non-prise de licence pour les plus jeunes dans certains clubs.

J. GOUT

. Remercie le Président pour sa confiance et le Comité pour son accueil.

H. DEFREL

. Se félicite du travail collaboratif entre l'arbitrage et la technique.

D. VIARD

. Revient sur la question de la présence des membres aux réunions du Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes.

J. SANDJAK

. Création d'un Championnat Départemental U23 dans le District des YVELINES.

Le Président
Jamel SANDJAK

Le Secrétaire Général
Toufik MOUKRIM